

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	19.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Costa Rica
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1998 - 01.01.2018

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Burgos, Elie
Bühlmann, Marc
Hulliger, Caroline
Pasquier, Emilia
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Burgos, Elie; Bühlmann, Marc; Hulliger, Caroline; Pasquier, Emilia; Zumofen, Guillaume
2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Costa Rica, 2004 - 2017*. Bern:
Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	1
Aussenwirtschaftspolitik	2
Wirtschaft	3
Wirtschaftspolitik	3
Konjunkturlage- und politik	3
Geld, Währung und Kredit	3
Banken	3
<hr/>	
Parteien, Verbände und Interessengruppen	3
Parteien	4
Grosse Parteien	4

Abkürzungsverzeichnis

UNO	Organisation der Vereinten Nationen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
WTO	Welthandelsorganisation
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
APK-NR	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
IWF	Internationaler Währungsfonds
EU	Europäische Union
AIA	Automatischer Informationsaustausch

ONU	Organisation des Nations unies
AELE	Association européenne de libre-échange
OMC	Organisation mondiale du commerce
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CPE-CN	Commission de politique extérieure du Conseil national
FMI	Fonds monétaire International
UE	Union européenne
EAR	Echange automatique de renseignements

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Beziehungen zu internationalen Organisationen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 26.06.2004
ELIE BURGOS

L'ambassadeur de Suisse auprès de l'ONU a signé au mois de juin le **Protocole facultatif de l'ONU contre la torture**, dont la Suisse est à l'origine avec le Costa Rica. Le texte prévoit que des experts indépendants puissent procéder à titre préventif à des visites régulières dans les lieux de détention des pays signataires.¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 28.03.2012
EMILIA PASQUIER

Le groupe des S-5 (Small 5) composé du Costa Rica, de la Jordanie, de Singapour, du Liechtenstein et de la Suisse, a déposé **une proposition de réforme du Conseil de sécurité** à l'ONU. L'objectif principal de cette proposition est la démocratisation du Conseil de sécurité. Il s'agit plus précisément de tenir plus de séances publiques, de restreindre l'utilisation du droit de veto en cas de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Les pressions du Conseil de sécurité et autres obstacles administratifs ont eu raison de l'initiative, retirée en mai.²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 04.09.2013
EMILIA PASQUIER

En septembre, le Conseil fédéral a publié un message concernant la signature d'un **accord de libre-échange** entre l'AELE et les Etats d'Amérique centrale (Costa Rica et Panama). Les chambres devront encore se prononcer sur cet objet en 2014.³

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

Accompagné par une délégation économique, **Johann Schneider-Ammann**, le ministre de l'économie de la formation et de la recherche, s'est rendu au Mexique afin de promouvoir la coopération économique entre le Mexique et la Suisse. Le ministre libéral-radical a ensuite visité le salon de l'agriculture à Paris. En avril, il s'est envolé vers le Kazakhstan et l'Azerbaïdjan avec une délégation afin de renforcer les liens économiques de la Confédération avec ces pays. Washington accueillant l'assemblée de printemps du FMI et de la Banque mondiale, Johann Schneider-Ammann s'est rendu dans la capitale américaine, accompagné de la ministre des finances et du président de la Banque nationale suisse Thomas Jordan. Il s'est ensuite envolé aux portes de l'Europe, à Istanbul, afin d'assister à l'assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). A Bruxelles, il a signé un accord en matière de concurrence avec l'UE. C'est ensuite Paris qui a accueilli le conseiller fédéral à l'occasion de la réunion de l'OCDE. En juin, le chef du département de l'économie s'est rendu à Trondheim pour la conférence ministérielle de l'AELE. Lors de cette rencontre, le ministre a signé des accords de libre-échange entre l'Association européenne de libre-échange (AELE) et la Bosnie et Herzégovine, le Costa Rica, le Panama, ainsi que des déclarations de coopération avec le Nigéria et le Myanmar. Accompagné d'une délégation économique, Johann Schneider-Ammann s'est rendu en Chine et en Corée du Sud. Le point culminant de cette visite aura été la signature de l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine. En septembre, la visite du conseiller fédéral en Afrique du Sud a combiné une approche économique et scientifique afin d'intensifier la coopération dans ces deux domaines. Le ministre s'est ensuite envolé pour Washington, accompagné d'Eveline Widmer-Schlumpf, pour participer à l'assemblée annuelle du FMI et de la banque mondiale. En octobre, Johann Schneider-Ammann s'est rendu à Bruxelles pour une visite de travail. Et c'est l'Asie, plus particulièrement le Vietnam et l'Indonésie, qui ont reçu le ministre pour discuter d'accords de libre-échange. Dans le courant du mois de novembre, Johann Schneider-Ammann a effectué une visite aux Pays-Bas où il a notamment visité le centre des ingénieurs de l'Agence spatiale européenne avant de rencontrer son homologue néerlandais. La neuvième conférence ministérielle de l'OMC s'est tenue à Bali, où le ministre bernois a représenté la Suisse.⁴

ANDERES
DATUM: 08.05.2013
EMILIA PASQUIER

Le **ministre des affaires étrangères du Costa Rica Enrique Castillo** s'est rendu à Berne pour une visite officielle. Les dossiers bilatéraux et l'actualité internationale ont été les thèmes principaux de cette visite.

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 22.06.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 22 juin, Johann Schneider-Ammann a pris part à la **conférence des ministres de l'AELE** à Schaan, au Liechtenstein. Les ministres se sont entretenus sur la politique de libre-échange et sur la relation entre l'AELE et l'Union européenne. Ils ont également signé une déclaration de coopération avec l'Équateur ainsi que le protocole d'adhésion du Guatemala à l'accord de libre-échange entre les pays de l'AELE et les pays d'Amérique centrale. À cette occasion, des représentants du Guatemala, du Costa Rica et du Panama s'étaient également déplacés.⁵

Aussenwirtschaftspolitik

BERICHT
DATUM: 31.12.2013
EMILIA PASQUIER

Au mois de mars, les parlementaires ont pris acte du **rapport de politique économique extérieure 2012**. Le rapport se concentre premièrement sur les relations de la Confédération avec les régions frontalières. Bien que le rapport salue l'intensité et l'imbrication économique des relations transfrontalières, les membres de la CPE-CN ont soulevé certains problèmes liés à ces échanges, notamment le chômage ou le dumping de compétences; des problèmes qui touchent surtout les cantons limitrophes. Au niveau multilatéral, le rapport a pris note des craintes de l'OMC face à l'augmentation des mesures protectionnistes dans l'économie mondiale. Il regrette l'impasse dans lequel se trouve le Cycle de Doha. En outre, le rapport s'est penché sur la fragilité économique de l'Union Européenne. En effet, la situation économique du vieux continent a amené l'UE à augmenter la pression dans les dossiers fiscaux et institutionnels. La Suisse a également rappelé son attachement aux relations bilatérales. En 2012, trois accords bilatéraux (Hong Kong, Ukraine et Monténégro) sont entrés en vigueur. De plus, de nombreuses négociations se sont prolongées (Bosnie et Herzégovine, Chine, Amérique centrale, Inde, Indonésie, Russie), ont débutées (Vietnam) ou ont été officiellement ouvertes (Malaisie). En plus de prendre acte du rapport, les parlementaires ont adopté trois arrêtés fédéraux. Premièrement, les chambres ont adopté l'arrêté fédéral portant approbation de l'amendement de la convention AELE relatif aux échanges de produits agricoles et aux règles d'origine, soit un accord qui permettra aux pays membres de l'AELE et aux Etats tiers de s'accorder les mêmes concessions douanières. Deuxièmement, les parlementaires ont adopté un accord sur la promotion et la protection réciproque des investissements avec la Tunisie. Dans les deux chambres, l'accord initial a été préféré à des propositions de minorité – minorité Fehr (ps, SH) au Conseil national et Recordon (Verts, VD) au Conseil des Etats – qui souhaitaient que l'accord contienne des dispositions protégeant les droits de l'homme et encourageant la responsabilité sociale des entreprises. Le dernier arrêté fédéral portant approbation des mesures touchant le tarif des douanes a été adopté à l'unanimité.⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 16.06.2014
CAROLINE HULLIGER

Le 24 juin 2013, la Suisse a signé un **accord de libre-échange avec le Costa Rica et le Panama**, deux marchés dynamiques d'Amérique centrale, couvrant le commerce des marchandises et des services, les investissements, la protection de la propriété intellectuelle, la concurrence, les marchés publics, le commerce et le développement durable, la coopération économique et technique ainsi que les dispositions juridiques et institutionnelles.

En octobre 2013, la Commission de politique extérieure du Conseil national avait approuvé l'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE (l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein et la Suisse) et les Etats d'Amérique centrale par 17 voix contre 0 et 6 abstentions. En outre, une proposition de minorité visant à renvoyer le projet au Conseil fédéral avec mandat de négocier des mécanismes de règlement des différends avait été rejetée par 17 voix contre 6. Le 4 mars 2014, le projet de loi a été approuvé par le Conseil national. Le Conseil des Etats en tant que second conseil a également suivi sa Commission en votant oui à cet accord de libre-échange lors de la session d'été 2014, le 16 juin 2014. La présence économique de la Suisse dans cette partie du monde devrait ainsi être renforcée. Il s'agit également d'un avantage concurrentiel certain sur les pays qui n'ont pas un tel accord avec ces deux Etats de l'Amérique centrale. Cet accord se range dans la politique d'ouverture des marchés de la Suisse qui vise à améliorer les échanges internationaux et à les diversifier et dynamiser.⁷

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Konjunkturlage- und politik

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 20.03.2015
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil fédéral a approuvé le rapport sur la **politique économique extérieure 2014**. Ce rapport met notamment en avant la fragmentation des chaînes de production mondiales et recommande une spécialisation sur les maillons de la chaîne pour lesquels la Suisse possède un avantage comparatif. Il présente également les nouveaux accords sur le commerce international: l'accord sur la facilitation des échanges de l'OMC et les accords de libre-échange avec la Chine, les Etats de coopération du Golfe, le Costa Rica et le Panama. Les chambres des cantons et du peuple ont pris note du rapport. Elles ont notamment souligné les conséquences de la votation du 9 février et le risque d'un isolement pour la Suisse.⁸

Geld, Währung und Kredit

Banken

BERICHT
DATUM: 02.02.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le cadre de la norme internationale en matière d'échange de renseignements, établie par l'OCDE, la Suisse s'est engagée à introduire l'échange automatique de renseignements (**EAR**) en matière fiscale. Ainsi, des **procédures de consultation** sont lancées afin de déterminer quels Etats et territoires remplissent les conditions nécessaires pour appartenir au réseau partenaire de la Suisse. L'objectif de ces démarches est de renforcer la compétitivité et l'intégrité de la place financière helvétique. Une procédure de consultation a été lancée pour la Chine, l'Indonésie, la Russie, l'Arabie Saoudite, le Liechtenstein, la Colombie, la Malaisie, les Emirats arabes unis, Montserrat, Aruba, Curaçao, le Belize, le Costa Rica, Antigua-et-Barbuda, la Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, les îles Cook et les îles Marshall. Si le Parlement approuve les décisions présentées après les procédures de consultation, les premiers échanges automatiques pourraient avoir lieu dès 2019.⁹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 12.12.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Avec une ligne similaire à celle de sa chambre sœur, la chambre des cantons a remanié le projet d'**introduction de l'échange automatique de renseignements (EAR) relatifs aux comptes financiers avec 41 Etats partenaires** élaboré par le Conseil fédéral. Alors que les premiers échanges devraient avoir lieu dès 2018, le Conseil des Etats a inscrit le principe de spécialité dans le projet de loi. Tout comme le Conseil national, il souhaite ainsi que les renseignements transmis ne puissent être utilisés qu'à des fins fiscales. L'objectif est de renforcer la protection juridique individuelle. Par contre, la chambre des cantons n'a pas estimé nécessaire d'introduire des mesures liées à la prévention de la corruption dans le pays partenaire. Les accords avec les 41 Etats partenaires ont été validés. Au final, le Conseil national s'est aligné sur les modifications du Conseil des Etats. Ainsi, l'UDC, qui se battait contre ces accords, a finalement dû baisser pavillon. Tous les accords, même ceux avec l'Arabie Saoudite et la Nouvelle-Zélande, ont été adoptés et les critères de prévention de la corruption abandonnés.¹⁰

Parteien, Verbände und Interessengruppen

Parteien

Grosse Parteien

Bereits bei den Wahlen 2011 hatte die SVP die **Auslandsschweizer** als wichtiges Wählersegment entdeckt. Neben einer SVP-Sektion in Costa Rica wurde Ende Mai auch eine SVP-Sektion in der Elfenbeinküste ins Leben gerufen.¹¹

1) 24h, 26.6.04.

2) Communiqué du DFAE du 28.3.12; TA, 18.5.12; NZZ, 28.5.12.

3) FF, 2013, p. 7221ss.

4) Communiqué du DEFR du 8.2.13; Communiqué du DEFR du 19.2.13; Communiqué du DEFR du 9.4.13; Communiqué du DFAE du 18.4.13; Communiqué du DERF du 7.5.13; Communiqué du DERF du 17.5.13; Communiqué du DEFR du 29.5.13; Communiqué du DEFR du 20.6.13; Communiqué du DEFR du 4.7.13; Communiqué du DEFR du 2.9.13; Communiqué du DFF du 10.10.13; Communiqué du DEFR du 17.10.13; Communiqué du DEFR du 22.10.13; Communiqué du DEFR du 19.11.13; Communiqué du DEFR du 28.11.13.

5) Conférence ministérielle de l'AELE au Liechtenstein; Le Guatemala adhère à l'Accord de libre-échange AELE-Amérique centrale

6) MCF 13.008; FF, 2013, p. 1153ss., 2341s.; BO CN, 2013, p. 125ss.; BO CE, 2013, p. 146.

7) BO CE 2014; BO CN 2014; Message SECO; Recueil officiel ALE; NZZ, 4.3.14

8) BO CE, 2015, pp.26; BO CE, 2015, pp.304; BO CN, 2015, p.602; BO CN, 2015, pp.190; Communiqué de presse CPE-CE du 10.02.2015; Communiqué de presse CPE-CN du 17.02.2015

9) Communiqué de presse EFD/DF; Rapport explicatif sur l'introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec d'autres États et territoires de l'Accord EAR à partir de 2018/2019; NZZ, 9.2.17; SGT, 10.2.17

10) BO CE, 2017, pp.861 s.; BO CE, 2017, pp.948 s.; BO CN, 2017, pp.1970 s.; NZZ, 6.12.17; NZZ, 13.12.17

11) NLZ, 23.5.12; NLZ und SGT, 17.8.12.